Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260915-DELIB2026_067-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION
04 septembre 2026

2026 – 067 : Emprunt Hameau léger

l'an deux mille vingt six
le quinze septembre
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Anne-Isabelle LE BORGNE, Pierre-Louis LESEUL, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS
Absents excusés: Catherine LAMIDON a donné pouvoir à Loeiza BEAUVIR

Secrétaire de séance : Pierre Louis LESEUL

Monsieur le Maire, propose de souscrire deux emprunts pour financer la viabilisation du Hameau léger : Un emprunt d'un montant de 170 000 € sur 25 ans et un emprunt d'un montant de 32 000 € sur 2 ans correspondant au montant du FCTVA. Suite aux demandes faites auprès des différents organismes bancaires, nous avons reçu deux propositions, à savoir :

Crédit Agricole

Emprunt 170 000 € sur 25 ans :
Périodicité : Trimestrielle
Taux fixe de 4,19 %
Frais de dossier : 170 €
Coût total du crédit avec amortissement constant : 89 927,00 €

Emprunt 32 000 € sur 2 ans :
Taux variable : Euribor 3 mois moyenné + 0,79 % (pour info en août 2026, l'Euribor était de 2,531 % + 0,79 % soit 3,303%)
Paiement des intérêts : Trimestriel
Frais de dossier : 0,10 % du montant emprunter
Remboursement du capital : A la dernière échéance

Caisse d'Epargne

Emprunt 170 000 € sur 25 ans :
Périodicité : Trimestrielle
Taux fixe de 4,81 %
Frais de dossier : 300,00 €
Coût total du crédit : 123 427,00 €

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260915-DELIB2026_067-DE

Emprunt 32 000 € sur 2 ans :
Périodicité : Trimestrielle
Taux fixe de 3,41 %
Nombre d'échéances :
Frais de dossier : 300,00 €
Coût total du crédit : 2 482,40 €

Après en avoir discuté, le conseil municipal à l'unanimité des votants, décide de :

- Souscrire deux emprunts, à savoir un premier pour un montant de 170 000 € sur 25 ans et un second crédit de trésorerie un montant de 32 000 € sur 2 ans.
- Retenir les propositions du Crédit Agricole telles que mentionnées ci-dessus
- Charger le Maire de signer tous les documents nécessaires à ces emprunts.

Le Maire
Eric PRIGENT

Le secrétaire de séance
Pierre Louis LESEUL